

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

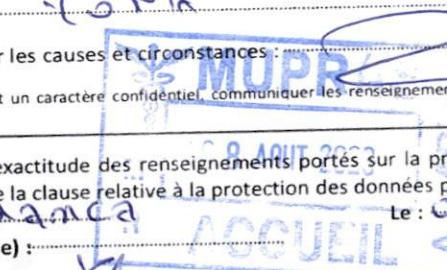
- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-780962

171188

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 00409		Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	FATIMA (Nevve Boujedane)
Nom & Prénom : Bouhsane			
Date de naissance : 08.10.1943			
Adresse : Missouri Rue 10 N°3 H1 Casablanca			
Tél. : 0677013296		Total des frais engagés : +527,00+ Dhs	
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : DR. BENKIRANE MED JALIL			
Date de consultation : 06 JUL 2023			
Nom et prénom du malade : Mme Bouhsane			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : None			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : MUPRAS			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plconfidential à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à : CASABLANCA Le : 01/08/2023			
Signature de l'adhérent(e) : AB			



BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06 JUIL. 2023	S	1	300,00	INP

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
<p>BAHAMER Bd. Ouled Haddou, Hay Krimat - CASABLANCA Tel: 05 22 50 69 26</p>	06/07/23	227,00

ANALYSES - RADIOPHGRAPHS

ANALYSES RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
092558697			

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

VISÉ ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste en Hépato Gastro Entérologie



اختصاصي في أمراض الكبد و الجهاز الهضمي و البواسر

مجاز بكلية الطب بباريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

مجاز الكشف بالمنظار

مجاز الكشف بالتلغراف

مجاز في وقاية و علاج أمراض التغذية

عضو الجمعية الفرنسية للجهاز الهضمي و التهاب الكبد

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
 Ancien attaché au CHU Bichat-Paris et à l'hôpital de Poissy
 Diplômé en Endoscopie Digestive et Interventionnelle
 Diplômé en Échographie Digestive
 Diplômé en Nutrition
 Membre de la Société Française d'Hépato Gastro-entérologie

Casablanca, le : 06/07/2023

MME BOUHSANE FATIMA

718,00
 Bactospray
 1 app 2/j
 79,00
 Dermasept
 1 app 2/j



13, Bd Ain Taoujتate Rés Ilias Appt N°3, 2ème Étage -Quartier Bourgogne (en face clinique Badr)

Casablanca-Anfa - Tél : 05 22 27 03 53

13. شارع عين توجطات إقامة الياس. رقم 3 الطابق الثاني - حي بوركون (مقابل مصحة بدر)

الدار البيضاء - أنفا - الهاتف : 05 22 27 03 53

E-mail: faxcabinetbenkirane@gmail.com

DERMASEP

Crème antiseptique

DERMASEPT
DERMASEPT

LOT:0075
EXP:02/26
PPC:79.00DH

FORME ET PRESENTATION : Crème antiseptique : tube de 30g. **COMPOSITION :**

Aqua, glycerin, cetearyl alcohol, sorbitol, ceteareth-25, glyceryl stearate, butyrospermum parkii butter, persea gratissima oil, vitis vinifera seed oil, prunus amygdalus dulcis oil, allantoin, centella asiatica extract, propylene glycol, dimethicone, chlorhexidine digluconate, benzalkonium chlorure, parfum, benzyl alcohol, dehydroacetic acid.

PROPRIETES ET UTILISATION : DERMASEPT® Crème antiseptique est recommandé pour aseptiser les lésions dermatologiques superficielles infectées ou exposées à un risque d'infection et favoriser leur cicatrisation. DERMASEPT® Crème antiseptique peut être utilisé dans plusieurs champs d'application : en dermatologie, en chirurgie, en gynécologie et en proctologie. **CONSEILS D'UTILISATION :** Usage externe. 1 à 2 applications par jour. **PRECAUTIONS D'UTILISATION :** - Usage externe - Ne pas avaler. - Tenir hors de la portée des enfants. - Ne pas utiliser DERMASEPT® Crème antiseptique en cas d'allergie connue à l'un de ses constituants.

- Conserver à une température ambiante. - Eviter tout contact avec les yeux.

En cas de contact, laver abondamment à l'eau.

Fabriqué au Maroc par les Laboratoires IRCOS - Marrakech pour MEDIPRO PHARMA - Casablanca. Autorisation Ministère de la santé N° : 202122018/UPCHC/DMP20

DERMASEPT®

Gamme complète pour l'antisepsie, l'hygiène et la cicatrisation de la peau et des muqueuses

Les produits de la gamme DERMASEPT® sont conçus selon les normes de Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF), dans le strict respect d'une charte de formulation rigoureuse, garantissant tolérance, efficacité et confort d'utilisation.

La gamme DERMASEPT® propose un large choix de produits qui répondent aux principales problématiques pouvant affecter la peau et les muqueuses :

- DERMASEPT® Spray et DERMASEPT® Crème antiseptique : pour l'antisepsie des plaies infectées ou susceptibles d'être infectées.
- DERMASEPT® Gel lavant et DERMASEPT® pH8 Gel lavant : pour l'hygiène de la peau et des muqueuses.
- DERMASEPT Cica® Crème Cicatrisante et DERMASEPT Cica® Poudre Cicatrisante : pour la cicatrisation des plaies et des lésions cutanées.



DERMASEPT®
Spray solution
Flacon 125 ml



DERMASEPT®
Crème
antiseptique
Tube 30g



DERMASEPT®
Gel lavant
Flacon 125 ml
Flacon 250 ml



DERMASEPT®
pH8 Gel lavant
Flacon 125 ml
Flacon 250 ml



DERMASEPT CICA®
Crème cicatrisante
Tube 30g



DERMASEPT CICA®
Poudre
Flacon
poudre de 20g



benzalkonium chloride,
chlorhexidine digluconate,
chlorphenesin.

Ne pique pas

••• Contient des actifs
antibactériens
et antifongiques

BACTOSPRAY

LOT: PF230400
EXP: 04/2026
PPC: 148.00DH

125 ml

Distribué par :
Laboratoire ADDAX MAROC
Avenue Stendhal. RES BENBER
Casablanca - MAROC
www.addaxmaroc.com